

une douloureuse maladie, échangeait les souffrances de l'exil contre les ineffables joies de la patrie en laissant à la douce compagne de sa vie ce suprême adieu : " Au ciel ! "

Dès lors, Mme Camille Feron-Vrau n'eut plus qu'un désir : aller rejoindre là-haut tous ceux qu'elle aimait et contempler son Dieu face à face.

Pendant l'automne de 1912, un affolement du cœur lui fit croire que son heure était arrivée, et, le 15 octobre, elle écrivit son testament :

" En présence de la Sainte et Adorable Trinité, sous le regard de Marie, ma Mère, assistée de mon ange gardien, j'écris ici mes dernières volontés."

" Je rends grâce à Dieu de m'avoir fait naître au sein de l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et je lui demande de mourir dans la vraie foi.

" Je rends grâce à Dieu de tous les bienfaits spirituels et temporels que j'ai reçus.

" Je rends grâce à Jésus, mon Sauveur, de m'avoir purifiée dans son sang, nourrie de sa chair divine, et d'être devenu notre hôte adoré depuis l'an 1880 jusqu'à ce jour et, je l'espère, jusqu'à mon dernier jour, et après ma mort dans la demeure de mes enfants.

" Je rends grâce à Dieu de ce qu'il a choisi pour ses amis, pour ses saints, pour ses anges, mon époux, mon frère, mes enfants.

" Je bénis et remercie la Très Sainte Vierge Marie, ma Mère, qui m'a protégée et donnée à son Jésus.

" Je bénis mes saintes patronnes, Sainte Lucie, Sainte Thérèse et mon ange gardien.

" *Que Saint François d'Assise, dont je suis l'enfant, que la vénérable Mère Marie-Thérèse qui m'a acceptée dans sa sainte milice, me protègent à l'heure de la mort et me conduisent à Jésus.*

" Toute ma vie, j'ai aimé et prié Saint Joseph et lui ai demandé de m'obtenir la grâce d'une sainte mort.

" Que Notre-Seigneur daigne confirmer pour moi l'indulgence de la bonne mort accordée par Pie X.